

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 20212

présenté par

Mme Keke, M. Corbière, Mme Chikirou, Mme Maximi, M. Mathieu et M. Martinet

ARTICLE 2

À l'alinéa 6, après le mot :

« indicateurs »,

insérer le mot :

« chiffrés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser que les indicateurs de l'index séniors seront chiffrés.